



## Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et leurs Établissements Sirene®

### Descriptif de la base Sirene

#### Contenu

Sirene est le système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements réalisé par l'INSEE.

« Sirene® base de données » reprend, pour les entreprises et les établissements administrativement actifs, les informations contenues dans le répertoire Sirene en les restructurant et en les complétant.

« Sirene® base de données » rassemble des informations économiques et juridiques sur environ 70 000 entreprises et établissements du Calvados appartenant à tous les secteurs d'activité.

Sirene contient de nombreux indicateurs qui décrivent établissements et entreprises selon : l'adresse, des informations de localisation, leurs caractéristiques économiques.

[https://www.sirene.fr/static-resources/doc/dessin\\_L\\_description\\_complete.pdf?version=1.5](https://www.sirene.fr/static-resources/doc/dessin_L_description_complete.pdf?version=1.5)

La donnée exploitée dans cette note a été acquise à l'INSEE sous licence d'usage final par la DDTM14 en janvier 2014. Une mise à jour non exploitée dans cette note a été acquise fin décembre 2015.

Les données fournies sous forme de tableur ont été pour chaque établissement géocodées à l'adresse à l'aide de la base adresse nationale (BAN) et du logiciel QGIS par la DDTM du Calvados.

BAN : <https://adresse.data.gouv.fr/>

#### Objectif de la note

La note permet d'illustrer quelques usages possibles à partir de cette base de données :

- améliorer notre connaissance de la localisation des activités sur le territoire,
- évaluer par typologie d'activité (code APE) l'emploi dans et hors des zonages (ZA, ZUS etc), pour l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme, SCoT, PLU, etc ... ,
- mesurer l'accessibilité à certains équipements,
- croiser la localisation des établissements agricoles avec les données de localisation ISIS (télédéclaration PAC),
- identifier la présence d'établissements particuliers dans certains zonages (événements gestion de crise, autres...).

#### Licence

La licence acquise pour les bases 2014 et 2015 est une licence d'usage final. Une telle licence ne peut être accordée que pour l'usage personnel du client qui s'interdit, en conséquence, de reproduire ou communiquer à des tiers, quels qu'ils soient, à titre onéreux ou gratuit, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie des informations transmises.

*NB : Sirene serait à compter du 01/02/2017 en licence ouverte (gratuite), de par la loi sur les données publiques*

<http://proxy-pubminefi.finances.gouv.fr/pub/document/18/20339.pdf>

<http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/entreprises/sirene-acces-gratuit-2017>

#### Disponibilité de la donnée

Usage interne DDTM14.

Les bases Sirene 2014 et 2015 géolocalisées se trouvent dans la Géo-Ide base de la DDTM14 sous le thème SOCIO\_ECONOMIE (nom : N\_SIREN\_P\_014\_2014.shp et N\_SIREN\_P\_014\_2015)

# Localisation de l'activité économique et sociale

## Localisation des entreprises sur la commune de Mézidon-Canon

Sirene va permettre pour un territoire particulier, de géolocaliser à l'adresse l'activité économique principale de chaque établissement à partir des informations contenues dans le champs APET700.

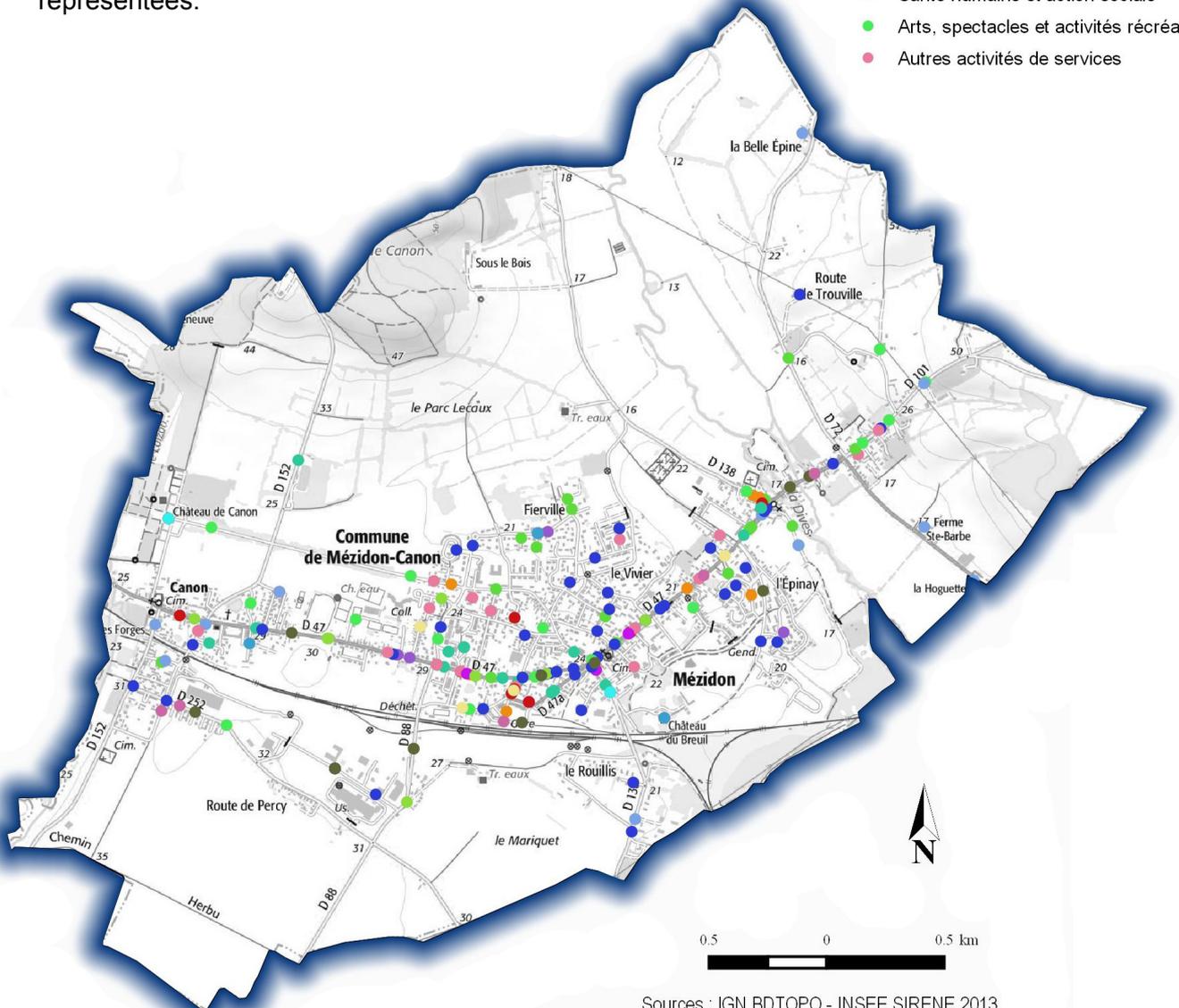
La géolocalisation va ensuite permettre de calculer la densité de certaines activités sur le territoire, de mesurer leur accessibilité, d'évaluer leur exposition aux risques, de définir des zones de chalandise, de comprendre la concurrence géographique, ...

Par exemple, sur le territoire de Mézidon-Canon, 272 établissements en activité sont implantés au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur le territoire communal.

Parmi ces établissements, 16 activités principales sont représentées.

Activité principale

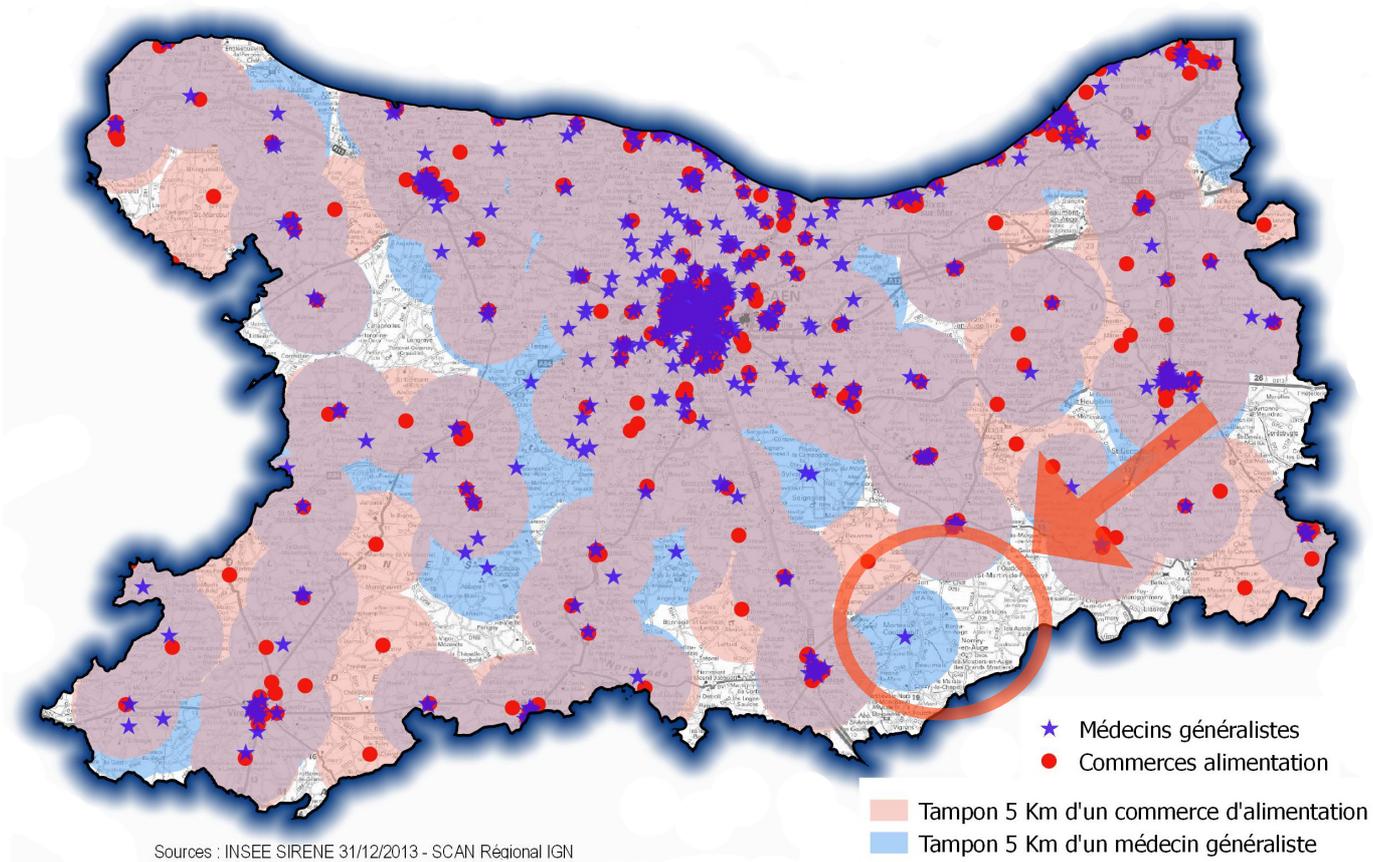
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industrie manufacturière
- Construction
- Commerces
- Transports et entreposage
- Hébergement et restauration
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités de services administratifs et de soutien
- Administration publique
- Enseignement
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de services



Sources : IGN BDTOPO - INSEE SIRENE 2013

# Localisation de l'activité économique et sociale

## Localisation des médecins généralistes et commerces dans le Calvados

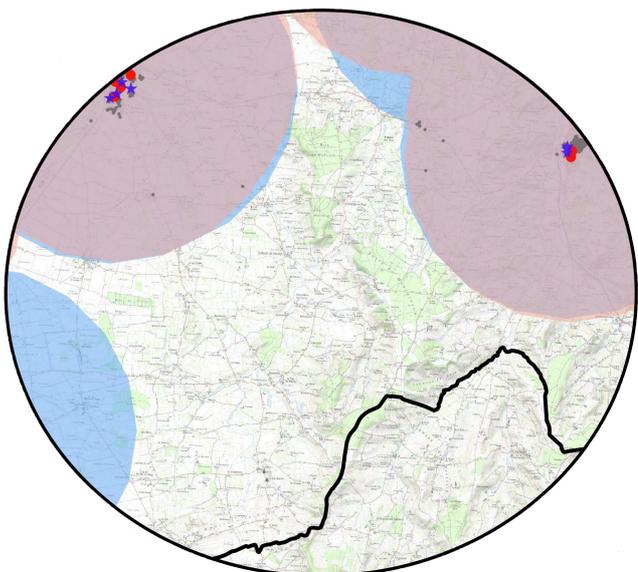


Sources : INSEE SIRENE 31/12/2013 - SCAN Régional IGN

La notion d'accessibilité à un service peut être évaluée en générant depuis chaque établissement concerné, une zone tampon ou périmètre, défini selon un critère de distance, un rayon qui sera spécifique au mode de déplacement.

Dans l'exemple choisi, on identifie les commerces et médecins accessibles jusqu'à une distance de 5km, ce qui correspond soit à un mode de circulation doux soit à des déplacement motorisés courts.

Une grande partie de la population du Calvados trouve un médecin généraliste ou un commerce d'alimentation à moins de 5 kilomètres de son habitation. Seules quelques zones blanches apparaissent notamment dans le Sud-Est du département en dessous de la commune de Saint-Pierre-sur-Dives.



La surface totale couverte par une zone de chalandise d'un rayon de 5 km autour de chaque commerce d'alimentation est de 4 653 km<sup>2</sup>, soit une couverture territoriale de 83 %.

La surface totale couverte par une zone d'un rayon de 5 km autour de chaque médecin généraliste est de 4 489 km<sup>2</sup>, soit une couverture territoriale de 80 %.

Activité de médecin généraliste code APET700 : 8621Z  
 Commerces d'alimentation, code APET700 : 4711

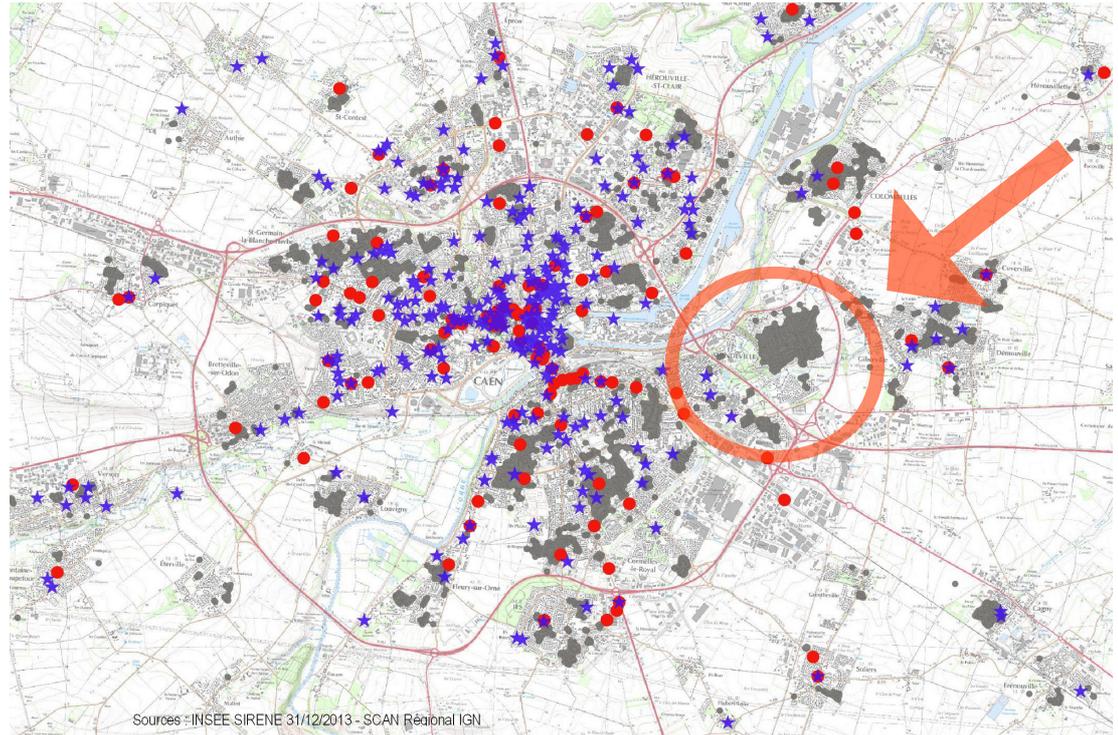
## Localisation de l'activité économique et sociale

### Croisement avec le parc locatif social sur l'agglomération de Caen la Mer.

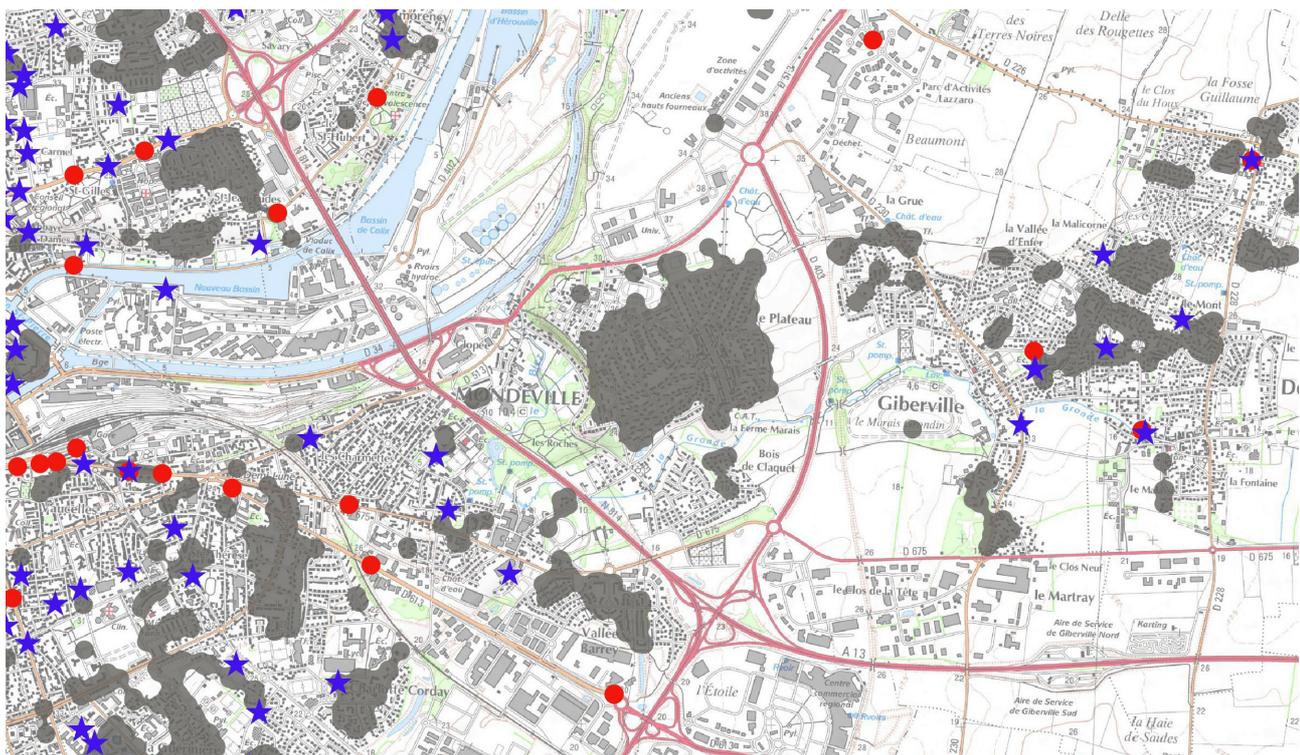
Dans la partie Est de l'agglomération caennaise, sur le plateau de Colombelles (ancien secteur de la SMN) le parc locatif social ne dispose pas selon la base Sirène de médecin généraliste. Pour trouver le premier médecin, les habitants de ce territoire doivent franchir une portion de route de type 2 fois deux voies et faire 2 kilomètres au minimum. Cette première information est un indicateur parmi d'autres et doit amener le chargé d'étude à la recouper avec d'autres données.

Activité de médecin généraliste  
code APET700 : 8621Z

Commerces d'alimentation  
code APET700 : 4711

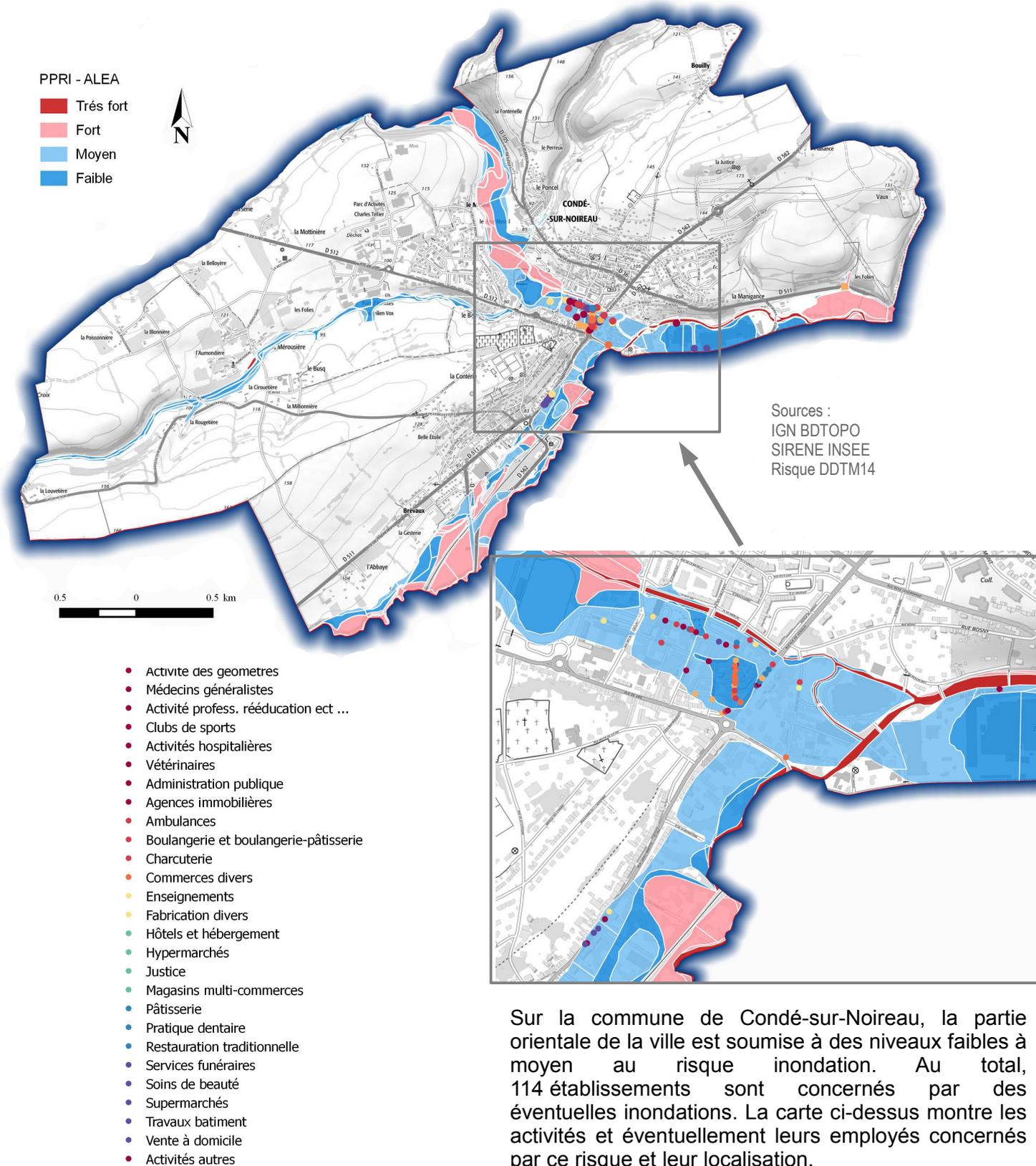


- ★ Médecins généralistes
- Commerces alimentation
- Tache du parc locatif social



## Les risques

### Risque inondation sur la commune de Condé-sur-Noireau



PPRI du Noireau et de la Vère :

<http://www.calvados.gouv.fr/le-ppri-du-noireau-et-de-la-verre-a3265.html>

## Urbanisme

### Évaluation de la cohérence entre la planification et sa mise en œuvre.

#### Exemples sur le territoire des communes de Bretteville-sur-Odon, Verson, Carpiquet et Louvigny.



Source : IGN SCAN EXPRESS

Un document d'urbanisme numérisé selon la norme CNIG 2014\* de type PLU traduit les partitions ou zonage du document de planification en polygones contenus dans une couche d'information géographique nommée **ZONE\_URBA**, chaque objet possédant des informations sémantiques qui permettront de le caractériser selon son nom, le type de destination de la zone, les dates auxquelles cela a été approuvé : LIBELLE, LIBELONG, TYPEZONE, DESTDOMI, NOMFIC, URLFIC, INSEE, DATAPPRO, DATVALID.

\*Lien vers le document de référence du CNIG :

[http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/10/141002\\_Standard\\_CNIG\\_PLU\\_diffusion.pdf](http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/10/141002_Standard_CNIG_PLU_diffusion.pdf)

L'exercice qui va suivre va consister à évaluer si la localisation des établissements est cohérente avec la planification faite en terme de type de zone par le document d'urbanisme. Nous allons exploiter en particulier le champ **TYPEZONE**, qui peut prendre les valeurs suivantes :

**U (urbanisé) :** Secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter

**Auc (à urbaniser alternatif) :** Zone d'urbanisation future qui pourra être urbanisée ponctuellement, ou à l'occasion de la réalisation d'opérations d'aménagement ou de constructions compatibles avec un aménagement cohérent de la zone

**AUs : à urbaniser bloqué :** Zone à urbaniser, mais dont l'ouverture est subordonnée à une modification ou une révision du Plan Local d'Urbanisme

**A : agricole :** Secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

**Ah : agricole constructible :** Secteurs agricoles déclarés comme constructibles par application de l'article L123-1-5 II 6° du code de l'urbanisme

**N : naturel :** Secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

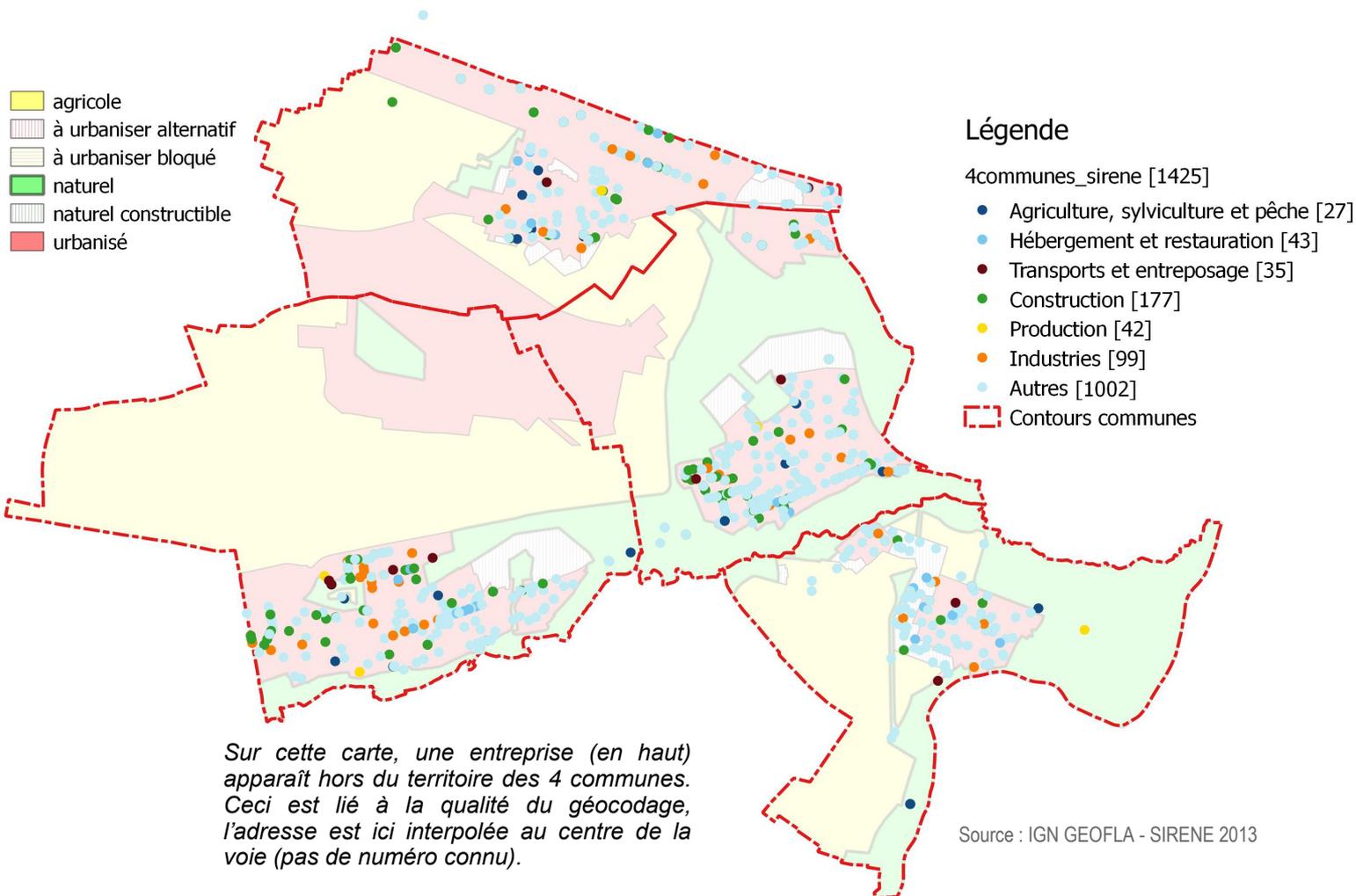
**Nh : naturel constructible :** Secteurs naturels déclarés comme constructibles par application des articles L. 123-1-5 II 6° et R123-8 alinéa 3 du code de l'urbanisme

**Nd : naturel avec transfert de constructibilité :** Secteurs naturels dont la constructibilité est soumise à autorisation par application de l'article L123- 4 du code de l'urbanisme.

NB : le même type d'étude peut être réalisée à partir du champ DESTDOMI (Destination Dominante)

# Urbanisme

## Nombre d'entreprises par code NAF

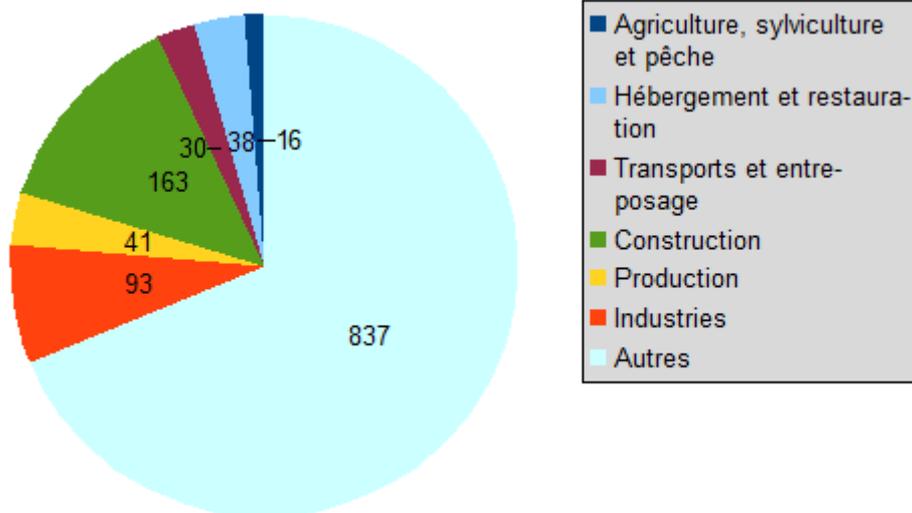


## Type d'entreprises dans les zones urbanisées

Communes de Bretteville / odon, Verson, Carpiquet, Louvigny

**1 425 établissements sont inscrits au répertoire Sirene sur les 4 communes retenues.**

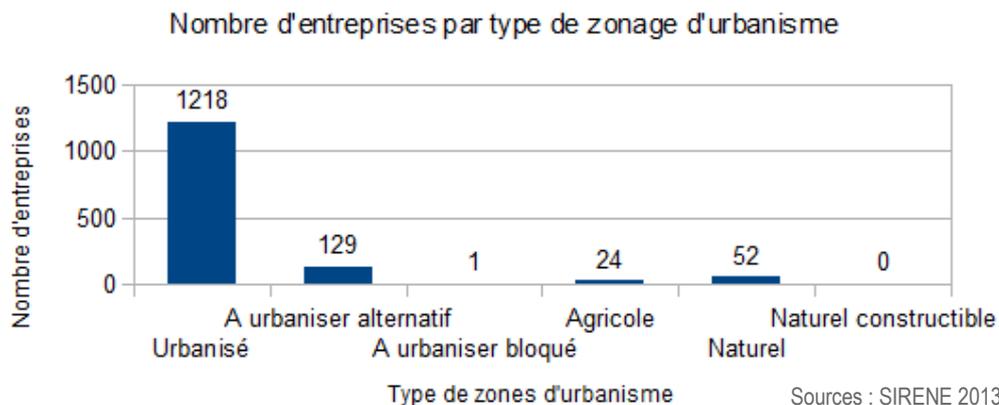
En zones urbanisées (rose), les établissements sont à 69 % dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et pour 13 % dans le secteur de la construction.



# Urbanisme

## Nombre d'établissements par type de zonage d'urbanisme

Ainsi, toujours sur notre territoire test de 4 communes voisines, on obtient le diagramme suivant :



En additionnant l'ensemble des établissements, nous obtenons un total de 1 424. L'entreprise manquante est l'unité qui se trouve hors territoire d'analyse.

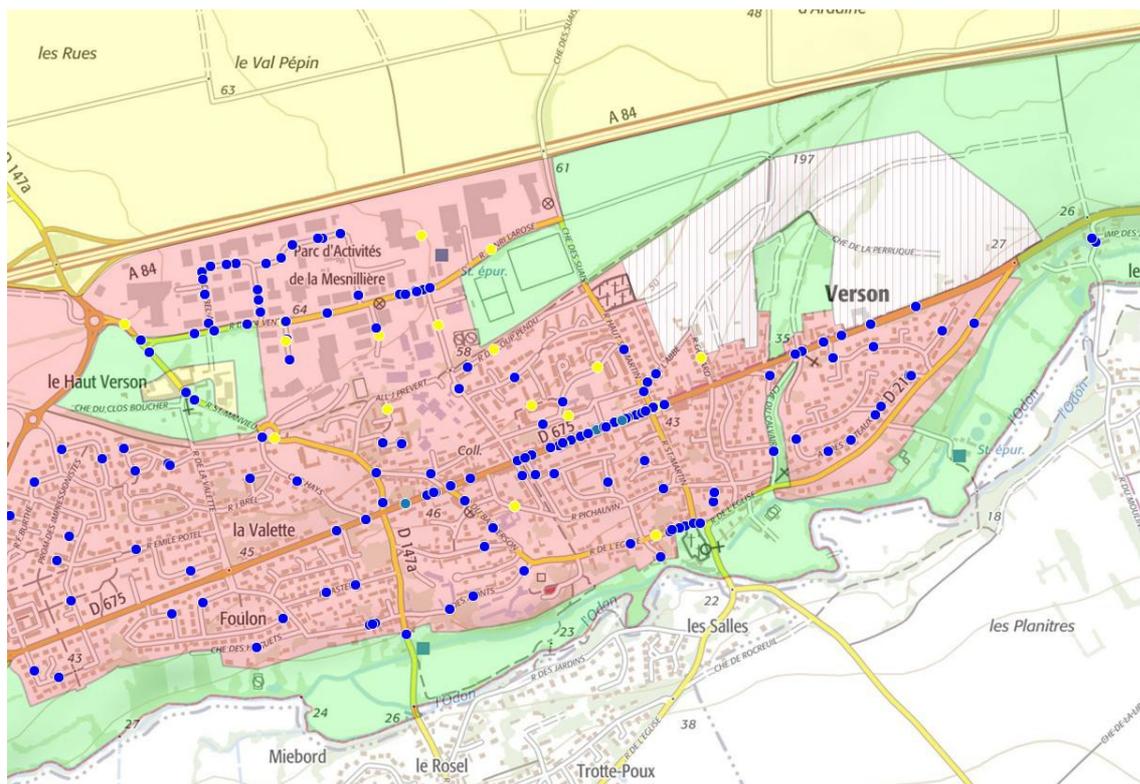
De l'état des lieux, nous pouvons en tirer les remarques suivantes :

- un nombre non négligeable d'entreprises est situé dans des zones à urbaniser (129).
- un nombre non négligeable d'entreprises est situé dans des zones naturelles (52).
- l'essentiel des entreprises est situé en zones urbanisées (1218).

L'impact de la qualité de la géolocalisation suffit-il pour expliquer le phénomène remarqué ?

Ceci peut être quantifié de façon statistique mais doit être évalué au cas par cas.

Dans l'exemple ci-dessous les établissements en bleu sont géocodés précisément, c'est à dire au numéro et se situent pour certains en zone naturelle (zone verte).

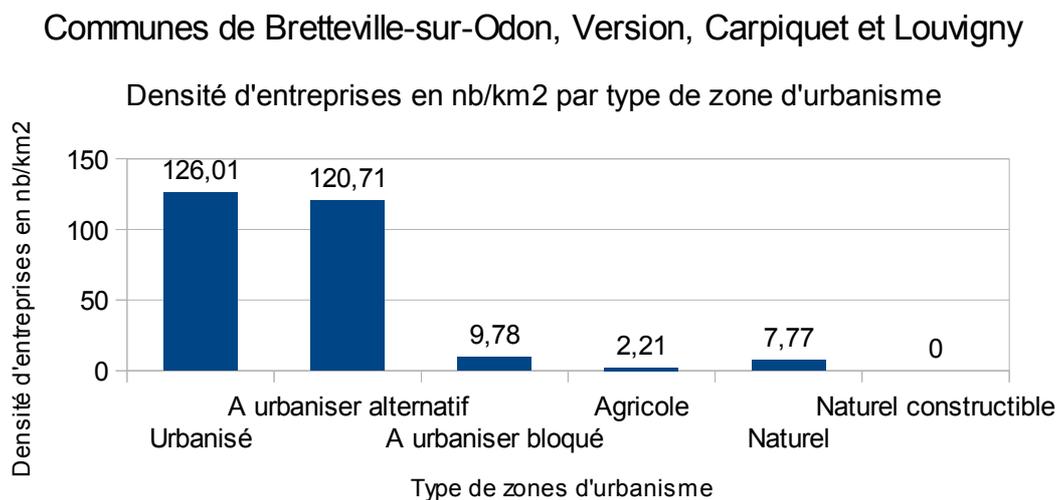


Source : IGN SCANEXPRESS - SIRENE 2013

## Urbanisme

### ► Densité d'établissements par type de zonage d'urbanisme

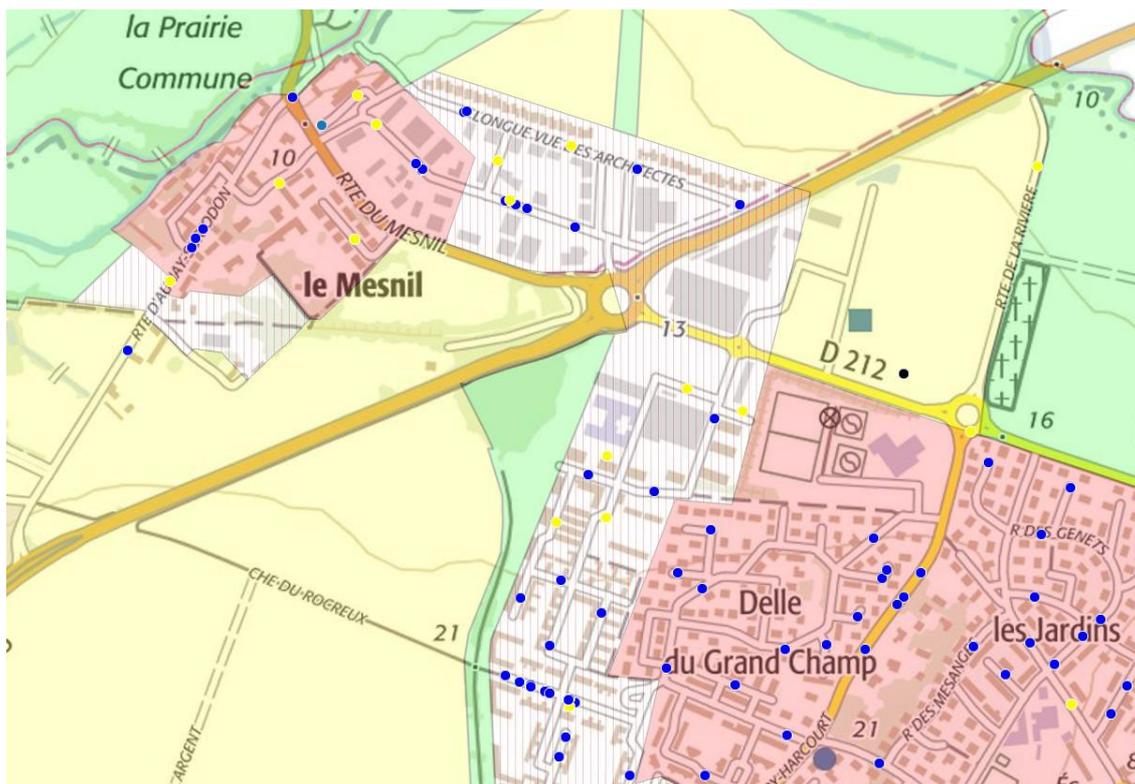
Si on s'intéresse non pas au nombre d'entreprises mais plutôt à la densité des entreprises (en nb/km<sup>2</sup>), on obtient le diagramme suivant :



Ainsi, on remarque que la densité d'entreprises en zones à urbaniser est semblable à la densité d'entreprises dans les zones urbanisées.

Ces valeurs sont particulièrement représentatives de certains quartiers que l'on peut ainsi identifier (cf carte ci-dessous) et noter l'évolution entre planification et terrain.

Hachuré = à urbaniser, orange = urbanisé.



Source : IGN SCANEXPRESS - SIRENE 2013

# Urbanisme

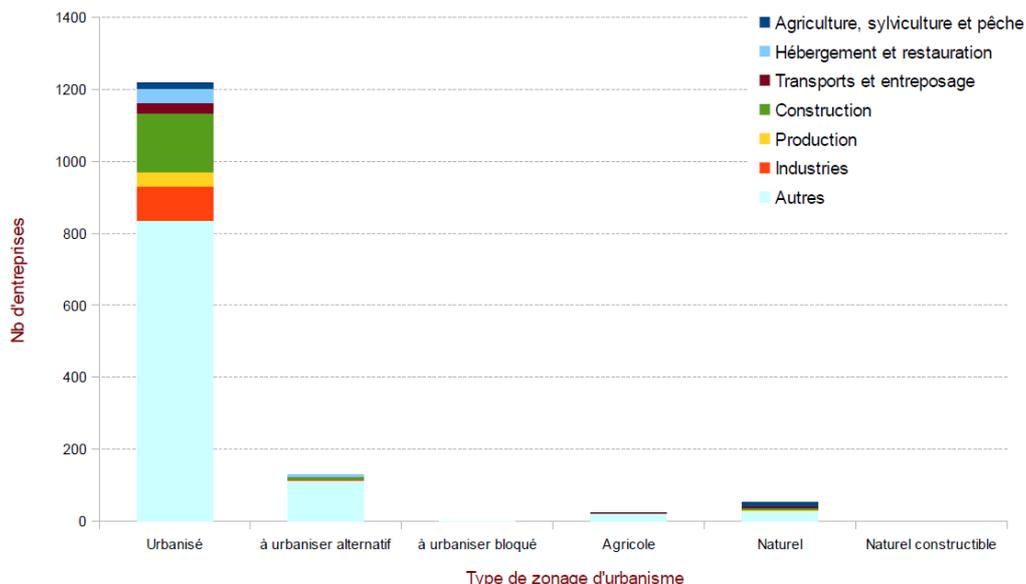
## Typologie des établissements par type de zonage d'urbanisme

En regardant de plus près, on peut s'intéresser au code NAF de ces entreprises, que l'on peut regrouper par thème :

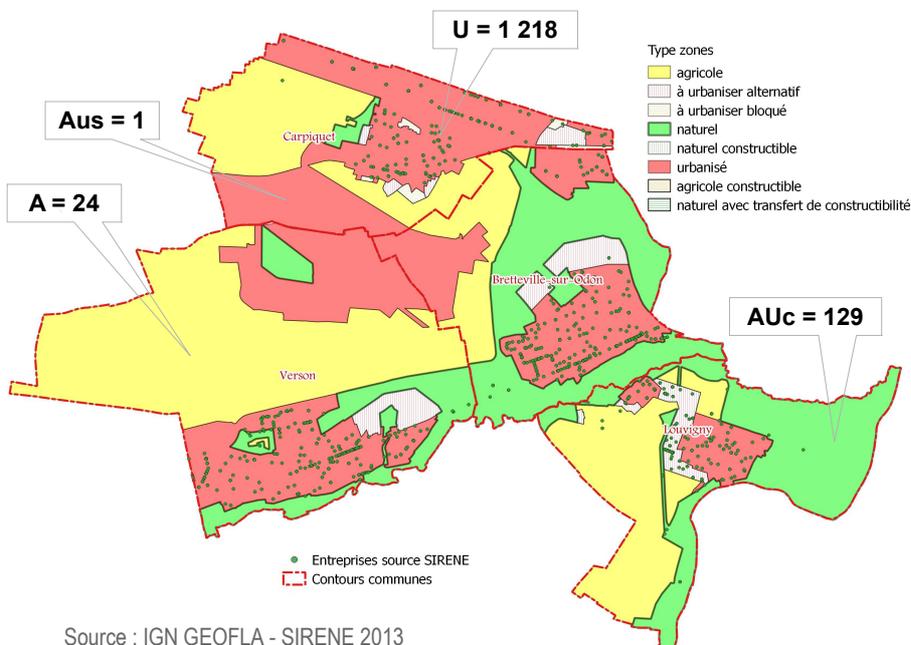
On s'aperçoit que la catégorie « Autres » est fortement représentée. Il s'agit surtout des entreprises de service, administrations et commerces. Viennent ensuite les entreprises de construction, puis les industries et les entreprises de production.

Source : SIRENE 2013

Type d'entreprise (NAF1) par type de zonage d'urbanisme



Le fichier Sirene géolocalisé va nous permettre de comptabiliser le nombre d'établissements par type de zonage d'urbanisme puis de suivre au fil des mises à jour des documents d'urbanisme numérisés l'évolution de l'aménagement du territoire tel qu'il a été envisagé dans les documents de planification et ainsi faciliter l'observation et le bilan.



**Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados**

10 boulevard du général Vanier  
 CS 75224 - 14052 Caen cedex 4  
 Tél. 02.31.43.15.00 ; Fax. 02.31.44.59.87  
 ddtm@calvados.gouv.fr  
 www.calvados.gouv.fr

**Directeur de publication**

Christian Duplessis,  
 directeur départemental de la DDTM du Calvados

**Réalisation**

DDTM14 / SSICRET / Unité EET  
 ddtm-ssicret-et@calvados.gouv.fr

**Avril 2016**

